

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 48 (2000)

Rubrik: Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 102^e assemblée générale de la Société des amis du Musée a eu lieu le 29 septembre 1999, en présence de plusieurs représentants du Conseil municipal et du directeur du Musée, M. Cäsar Menz.

En préambule, le président se réjouit des nouvelles perspectives offertes par le déménagement prochain de la direction et des ateliers de restauration du Musée dans l'ancienne école des Casemates et se félicite que le directeur, Cäsar Menz, donne un élan puissant à cette institution. Il rend également hommage à la présidente sortante, M^{me} Manuela Busino, qui a mis, pendant vingt-cinq ans, une conviction et une énergie remarquables au service de la cause du Musée, notamment dans la bataille longue et difficile pour la réouverture de l'Ariana, et qui a su ouvrir la Société et la faire passer de quelque trois cents à plus de mille trois cents membres.

En cette période charnière, le président estime nécessaire de redéfinir plus clairement la raison d'être et les objectifs des Amis du Musée, afin qu'en aucun cas la Société ou une partie de celle-ci ne veuille entrer en concurrence ou en conflit avec les instances responsables des choix et de la gestion du Musée. Ceci a impliqué un accord unanime du comité sur trois principes essentiels :

1. La vocation de la Société est de soutenir les efforts de la direction du Musée, non de prétendre lui dicter ses choix.
2. Face aux difficultés financières de la Ville, l'intérêt des médias, l'adhésion du public et la fréquentation croissante du Musée d'art et d'histoire sont la meilleure protection contre de nouvelles restrictions budgétaires.
3. Une politique d'exposition dynamique est le meilleur moyen d'ouvrir le Musée à de nouveaux publics, même si les thèmes retenus ne s'inscrivent pas toujours dans l'esprit de ses propres collections.

Le président rappelle à ce propos le record de visiteurs établi en 1999, 365 000, et celui établi par l'exposition *Mexique · Terre des Dieux*, visitée par 75 000 personnes, dont une proportion très inhabituelle de jeunes.

La vocation originelle de la Société, dès 1897, était de parvenir à un rassemblement des différentes collections – artistiques, historiques et archéologiques – de la Ville en un véritable musée ; puis, la Société s'attacha à les enrichir et à encourager les dons, legs ou mécénats.

Le centenaire de la Société, célébré par l'exposition *Un siècle de mécénat*, et l'étude que Claude Lapaire, ancien directeur du Musée, a consacrée à son histoire, ont montré que les Amis du Musée ont longtemps été un club restreint de mécènes généreux. De nos jours, il faut prendre conscience de la limite des possibilités financières de la Société.

C'est pourquoi il est nécessaire de s'assurer d'autres relais ou appuis, notamment auprès des entreprises. Ainsi, il sera créé une nouvelle catégorie de membres : celle des « donateurs entreprise ».

L'autre grande vocation de la Société est de créer des liens avec le public, attirer de nouveaux visiteurs et fidéliser ceux qui s'intéressent aux activités du Musée. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le nouveau dépliant, entièrement offert par trois membres du comité.

Le président souligne que les visites commentées réservées aux Amis du Musée ont été réactivées et s'annoncent nombreuses au cours des mois suivants.

La priorité du comité est la suivante : remettre la Société « sur les rails » et lui donner de nouvelles orientations et de nouvelles impulsions qui permettront d'appuyer efficacement le Musée.

Puis, les comptes sont approuvés à l'unanimité, après que le président ait remercié M. Jacques Darier, le trésorier, pour son mécénat.

Concernant le comité, plusieurs membres se sont retirés : M. Jean-François Dumur, M^{me} Gisèle de Marignac, MM. Michel Bunel, Albert Rodrik et Claude de Saussure. Les remplaçants ont été désignés à l'unanimité. Il s'agit de M^{mes} Jacqueline Peier, Marie-Laure Rondeau-Maus, Liliane Sicard, ainsi que MM. Jean Bonna, Gaston Burnand, Pierre Darier, Simon de Pury. Les autres membres seront soumis à réélection l'an prochain. Il s'agit de : M^{me} Monique Barbier-Mueller, MM. Guy van Berchem, Denis Blondel, Juan Canonica, Jacques Darier, trésorier, Alain Dufour, secrétaire, Olivier Fatio, Lucien Fischer, François Naef, Yves Oltramare, Jan Zajic, le président. Le comité comptera ainsi dix-neuf membres.

Le président introduit ensuite la révision des statuts, que le comité recommande à l'unanimité. Il s'agit, en particulier, de préciser le mode d'élection du président et de limiter la durée de son mandat à quatre ans. Cette révision est adoptée à l'unanimité. Dernier point : l'augmentation des cotisations. Celles-ci n'ont pas été revues depuis les années cinquante. Cela limite les possibilités d'action de la Société. En conséquence, le comité, à l'unanimité, propose de porter les cotisations de 25 à 70 francs, avec une cotisation particulière pour les jeunes et les bénéficiaires de l'AVS limitée à 50 francs. En outre, il est proposé de créer deux nouvelles catégories de cotisation, soit pour les membres bienfaiteurs (dès 250 francs) et pour les membres « entreprise » (dès 1000 francs). Ces propositions sont acceptées à l'unanimité, moins une abstention et une opposition.

Après que M. Cäsar Menz ait présenté *Les défis à venir du Musée d'art et d'histoire*, la séance s'achève par un buffet organisé dans le hall.